UAM93C - Mémoire ingénieur

Présentation

Programme

Contenu

Conditions à remplir pour commencer le mémoire

- Avoir été admis à l'EiCnam ;
- Avoir validé l'UE « Initiation à la recherche » (anciennement l'UE « Information et communication pour l'ingénieur - oral probatoire » ;
- Avoir validé le test d'anglais B2 ;
- Avoir validé l'UAEP05 et l'UAEP06 « Expérience professionnelle » qui correspondent à 24 mois à temps plein en tant que technicien supérieur ou assistant ingénieur ;
- Avoir fait valider le sujet de mémoire :
- Formulaire de sujet de mémoire et guide pour la rédaction du mémoire à télécharger sur le site : Démarches pour obtenir un titre d'ingénieur | Ecole d'ingénieurs Cnam | Cnam ;
- Formulaire à transmettre à l'EPN ou au centre en région pour validation.
- Après validation du sujet de mémoire, attribution par l'EPN ou le centre en région d'un tuteur enseignant du Cnam qui accompagnera l'élève dans sa rédaction et lui précisera les objectifs, contenus et livrables du mémoire.

Objectifs

Le mémoire d'un élève a pour but principal de démontrer la capacité du futur ingénieur à mobiliser ses compétences scientifiques, techniques et professionnelles pour résoudre une problématique complexe en lien avec le métier d'ingénieur.

Organisation

Le mémoire d'ingénieur consiste dans la conduite d'un projet mis en oeuvre dans un contexte professionnel (entreprise, laboratoire de recherche) mobilisant les compétences d'un ingénieur. Il est réalisé sur une période de 6 mois à temps plein (indicatif), et mène à la rédaction d'un mémoire et à sa soutenance.

La qualité du travail réalisé et son sujet sont déterminants. Il faut que le travail accompli corresponde à tout ou partie d'une réalisation d'ingénieur (projet, chantier, conception, production d'un produit...).

Le sujet de mémoire est le résultat d'un échange entre l'élève, un représentant de sa structure d'accueil (entreprise d'accueil ou laboratoire) et l'enseignant responsable de la spécialité ou du parcours, ou à défaut son représentant.

Les élèves ne possédant pas l'expérience requise pour obtenir le titre d'ingénieur visé peuvent réaliser un stage dans un organisme tiers, ce qui implique la signature d'une convention de stage.

Le suivi du mémoire est assuré par un tuteur enseignant du Cnam, et, quand cela est possible, d'un tuteur au sein de la structure d'accueil, où le mémoire est élaboré. La désignation du tuteur enseignant est validée par l'enseignant responsable de la spécialité ou du parcours, ou à défaut son représentant.

Mis à jour le 01-09-2026

Code : UAM93C

Unité d'activité de type mémoire d'ingénieur

30 crédits

Responsabilité nationale :
EPN04 - Ingénierie mécanique et matériaux / Cyrille SOLLOGOUB

À la demande de la structure au sein duquel le mémoire a été préparé et/ou de l’auteur, et sur décision du président de jury, la soutenance du mémoire ou le mémoire lui-même peut avoir un caractère confidentiel.

Évaluation

Le mémoire d’ingénieur fait l'objet :

- D'un document écrit d'une centaine de pages ;
- D'une présentation orale de 30 minutes suivie d'une séance de questions-réponses devant un jury composé d'enseignants-chercheurs du Cnam et d'acteurs du monde industriel.

Pour toute question sur l’organisation de la soutenance de mémoire ingénieur, il conviendra de prendre contact avec l’EPN concernée ou avec le référent du Centre en région.

L’UAEP07 (expérience professionnelle de niveau ingénieur dans la spécialité visée, 12 ECTS) sera évaluée au plus tard lors de la soutenance du mémoire d’ingénieur.

Le jury national prononce la diplomation des élèves sur la base des éléments transmis à l’EiCnam par les jurys de soutenance de mémoire.

Nota : L'inscription à cette UA est réalisée par l'EiCnam à réception du sujet de mémoire validé.